

# CHARTRE SANITAIRE DES HOTELS LES PORTES DU MONT SAINT MICHEL



## ENGAGEMENT N 1: RENFORCER L HYGIENE

NETTOYAGE/DESINFECTION INTEGRALE DE TOUTE LA CHAMBRE, SALLE DE BAINS ET WC AVEC UN PRODUIT VIRUCIDE.

NOUS DEMANDONS AU CLIENT DE LAISSER LA FENÊTRE DE LA CHAMBRE OUVERTE À SON DEPART.

ENTRE CHAQUE SEJOUR, CHANGEMENT SYSTEMATIQUE DE TOUT LE LINGE ET PRODUITS D'ACCUEIL MIS À DISPOSITION, Y COMPRIS LES ELEMENTS NON UTILISES.

POUR LIMITER L'ACCÈS EN CHAMBRE, NOUS NE PROCEDONS PAS À LA RECOUCHE TOUTES LES NUITS (MENAGE) POUR LES SEJOURS DE 2 OU 3 NUITS, LINGE ET PRODUITS D'ACCUEIL VOUS SERONT FOURNIS SUR DEMANDE.

## ENGAGEMENT N 2: VOUS PROTEGEZ

La distanciation physique est assurée par un sens de circulation et des lieux d'attente clairement identifiés. Ainsi que des dispositifs de protection permettant de respecter les distances entre les employés et les clients (ex. panneaux de protection à la réception, visières etc...) et l'affichage d'informations à l'attention des clients sur les bons gestes à adopter.

Du gel hydro alcoolique est mis à disposition des clients dans les lieux clés des parties communes. Renforcement des procédures de nettoyage/désinfection sur les points de contact : poignées de portes, interrupteurs, poussoirs portes, rampes d'escalier, banque de réception plusieurs fois par jour

Désinfection systématique de carte ou clé des chambres.

Le paiement par carte bancaire est privilégié et ce dernier est régulièrement désinfecté au cours de la journée

## ENGAGEMENT N 3 : PROTEGER NOS EQUIPES

Un protocole sanitaire qui intègre l'ensemble des risques liés au COVID-19 dans nos procédures et documents internes

Un référent sanitaire dans chaque établissement est chargé de veiller à la bonne application de ce protocole.

Nos équipes ont été formées au nouveau protocole et aux nouvelles règles de leur poste de travail. Nos collaborateurs disposent des équipements de protection et de travail nécessaires liés à ces nouvelles règles.

## ENGAGEMENT N 4: LIMITER LA PROPAGATION DU VIRUS

MISE EN PLACE DES PROCEDURES PRECISES EN CAS DE DETECTION DUN CAS SUSPECT OU AVERE AU SEIN DE LETABLISSEMENT.

MISE À JOUR DU DOCUMENT UNIQUE « SPECIAL COVID 19 »

AFFICHAGE REGLEMENTAIRE

RESPECT DES GESTES BARRIÈRES DEMANDE AUX CLIENTS, EMPLOYES ET PRESTATAIRES

APPLICATION DES RECOMMANDATIONS EN CAS DE SUSPICION DE CONTAGION À LA COVID 19

PRENEZ SOIN DE VOUS  
ET DE VOS PROCHES!

